

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

## Séance du 15 décembre 2010

**OBJET**  
**de la Délibération**  
  
\*\*\*\*\*  
  
**ZONES DE  
DEVELOPPEMENT  
DE L'EOLIEN**

**Date de convocation du Conseil Municipal :**

9 décembre 2010

**Date d'affichage :** 9 décembre 2010

**Nombre de Conseillers en exercice :** 33

**Président de la Séance :** Monsieur LE ROCH, Maire

**Secrétaire de séance :** M. BONHOURE

**Etaient présents**

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme LE PAVEC, Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mme GREZE, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. BONHOURE, Mmes PIERRE, LE STRAT, ROUILLARD, MM. MOUHAOU, PERESSE, DERRIEN, Conseillers Municipaux.

**Absents ayant donné pouvoir**

M. PARMENTIER à M. LE DORZE  
Mme OLIVIERO à Mme PIERRE  
M. LE BARON à M. MARCHAND  
Mme DONATO-LEHUEDE à Mme PEDRONO  
Mme LE DOARE à Mme GREZE  
Melle ORINEL à Mme GOUTTEQUILLET  
Mme GUEGAN à Mme LE STRAT

**Absent excusé**

# ZONES DE DEVELOPPEMENT DE L'EOLIEN

## *Rapport de Alain LE MAPIHAN*

La réflexion sur le développement de pôles éoliens sur le territoire de PONTIVY COMMUNAUTE a abouti à la définition de 14 secteurs en Zones de Développement de l'Eolien (ZDE) sur les sites qui apparaissent les plus favorables.

La commune de PONTIVY est limitrophe avec les communes de NEULLIAC et NOYAL-PONTIVY concernées par un périmètre de ZDE. A ce titre, elle doit se prononcer sur le proposition de création de ZDE portée par PONTIVY COMMUNAUTE.

Sur les communes de NOYAL-PONTIVY / GUELTAS, un parc de 6 éoliennes est déjà en fonctionnement (secteur 5). Sur les communes de NEULLIAC / KERGRIST, 4 parcs de 2, 3 et 4 éoliennes sont déjà en fonctionnement (secteur 4). Aucun nouveau projet n'est proposé sur ces communes.

### *Nous vous proposons :*

- D'approuver la proposition de création de zones de développement de l'éolien portée par PONTIVY COMMUNAUTE.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Fait à Pontivy, le 16 décembre 2010**

**LE MAIRE  
Jean-Pierre LE ROCH**